



Autorisation parentale pour les mineurs

Foyer rural de Cuq-Toulza

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de responsable de l'enfant :

autorise n'autorise pas mon enfant à quitter seul son activité ; je dégage par conséquent le foyer rural de toutes responsabilités concernant les éventuels accidents qui pourraient se produire sur son chemin de retour.

autorise les responsables du foyer rural de Cuq-Toulza à prendre toutes les mesures qu'ils jugent nécessaires pour préserver l'état de santé de mon enfant.

Personnes à contacter en cas d'urgence (nom + téléphone) :

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (nom + téléphone) :

Signature obligatoire du représentant légal précédée de la mention lu et approuvé.

Date :

Signature :

Important : Vous êtes responsable de la vérification de la présence de l'animateur et de la tenue du cours avant de laisser votre enfant seul devant le lieu de son activité. En cas d'absence imprévue d'un professeur et donc de l'annulation d'un cours (pour raison de santé principalement), il nous est impossible d'avertir individuellement chaque famille; dans ce cas, une note informative sera affichée sur les portes. Vous êtes responsable de la récupération de votre enfant à la fin de la séance, si vous ne l'avez pas autorisé à rentrer seul. L'association décline toute responsabilité en cas de non-respect de votre part de ces obligations.